

Experts et partenaires
des acteurs
d'une économie
plus humaine

SCIC SA ENERGIE CITOYENNE

31 rue Principale

62 310 AMBRICOURT

Rapport spécial

Exercice clos au 31/12/2018

SCIC SA ENERGIE CITOYENNE
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux sociétaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article R.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la convention : Prestations d'accompagnement

Personnes concernées : Jean-Bernard Becquart, Dominique Hocquez administrateurs de la SCIC SA Energie Citoyenne et de l'association Energetic.

Au cours de l'exercice, la SCIC SA Energie Citoyenne a fait appel à l'association Energetic pour être accompagnée dans le cadre de sa création et des différents projets menés. La valeur de cet accompagnement sur l'exercice est de 10 300 € HT.

Nature de la convention : Location de toiture

Personne concernée : Michel CARRE, président de la SCIC SA Energie Citoyenne et président de l'association Lien Plus

Au cours de l'exercice, l'association Lien Plus a loué ses toitures à la SCIC SA Energie Citoyenne. Le montant de la location sur l'année s'élève à 242 € HT.

Fait à LILLE, le 23 mai 2019

SAS HARMONIUM

Commissaire aux Comptes



Jean-Marc Lenglard

Président SAS HARMONIUM